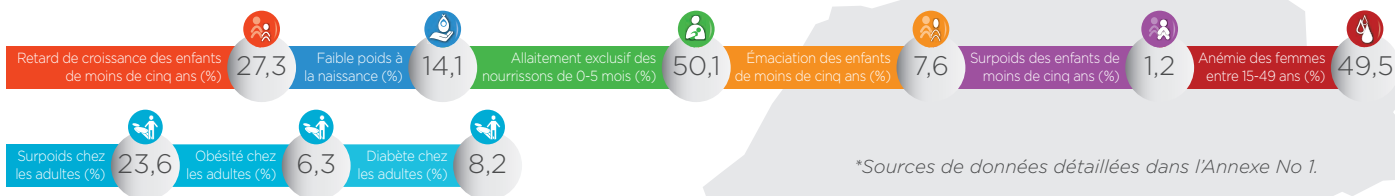




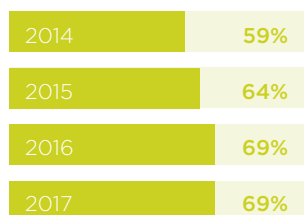
Date d'adhésion : juin 2011  
Population : 18,11 millions

# Burkina Faso



\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

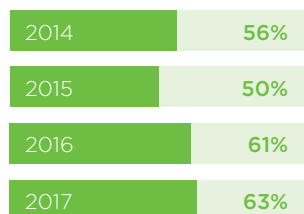
## Transformations institutionnelles en 2016-2017



### Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

La plateforme multisectorielle pour la nutrition et le Conseil national de concertation en nutrition (CNCN), hébergé par le Ministère de la santé, se réunissent deux fois par an. Les réseaux des Nations unies, de la société civile (RESONUT), du secteur privé et des parlementaires (REPASEN) sont pleinement actifs et ont désigné leurs coordonnateurs alors que les réseaux des universités et des donateurs sont en cours d'installation. S'il existe des cadres régionaux de concertation

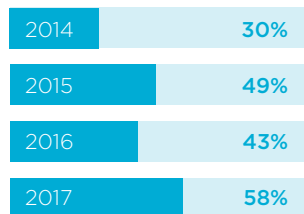
à l'image du CNCN, ils sont peu opérationnels et ne contribuent que marginalement aux secteurs sensibles à la nutrition. Afin de renforcer le dispositif, des réflexions sur l'ancrage institutionnel et les mécanismes de redevabilité ont été lancées. Un plaidoyer a également été adressé aux collectivités territoriales pour qu'elles intègrent la nutrition à leurs plans de développement communaux ; enfin, des artistes ont signé des chansons traitant de la nutrition.



### Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Sur la période considérée, aucune évolution particulière de la législation n'est à noter car un examen des politiques et des plans stratégiques des secteurs contribuant à la nutrition et à l'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles a été réalisée (développement du secteur rural, développement sanitaire, sécurité alimentaire et éducation) et la politique nationale de nutrition révisée a été validée en 2016. Les acquis majeurs de cette période sont, premièrement, l'inté-

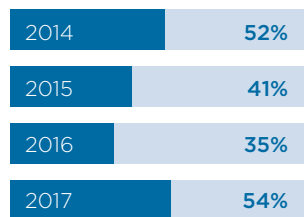
gration de la nutrition comme composante essentielle du capital humain dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 et, deuxièmement, la validation d'une stratégie de communication, de plaidoyer et de mobilisation sociale pour la nutrition en avril 2017, tandis que le plaidoyer pour l'adoption d'une loi sur les substituts du lait maternel se poursuit activement.



### Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La finalisation de la cartographie des parties prenantes et des actions pour la nutrition a permis d'élaborer le plan stratégique multisectoriel de nutrition qui intègre un cadre commun de résultats, un système de suivi évaluation et une estimation des coûts. Ces documents validés techniquement en mai 2017 sont en cours d'adoption politique. Un plan de communication multisectoriel

pour la nutrition a également été préparé. Si certaines interventions du cadre commun de résultats sont mises en place, des plans de travail annuels et sectoriels contenant des cibles mesurables devront être développés, ainsi qu'une plate-forme d'information multisectorielle de nutrition qui est en cours d'installation, afin d'aiguiller la mise en œuvre efficace des actions.



### Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Deux études sur les allocations budgétaires en nutrition des partenaires techniques et financiers de l'État ont été réalisées en septembre 2016 et ont révélé une augmentation des ressources nationales consacrées à la nutrition : les achats d'intrants nutritionnels par le Ministère de la santé s'élèvent à milliard de francs CFA et des fonds supplémen-

taires pourraient être affectés dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES. Le plaidoyer pour l'augmentation des ressources se poursuit par la création d'une ligne budgétaire spécifique. Afin de mobiliser des ressources, une conférence des partenaires pour le financement du plan stratégique multisectoriel 2016-2020 est envisagée fin 2017.



## PRIORITÉS 2017-2018

- Soutenir le renforcement des capacités des individus et des organisations sensibles à la nutrition pour renforcer les engagements et les contributions ;
- Poursuivre le processus de mise en place d'une plateforme d'information pour mieux collecter et analyser les données ;
- Renforcer les acquis et notamment l'engagement des médias, des parlementaires et des autres réseaux SUN ;
- Opérationnaliser et mettre en œuvre le plan stratégique servant de cadre commun de résultats et son plan de communication.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants ;
- Renforcer la coordination de la nutrition.